

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'UFR DU 27 NOVEMBRE 2006

Présents :

Franck BARBIER
Michel BLAISE
Jean-Claude DUSSART
Marguerite GOUGUEC
Philippe JOSPIN
Manuel LANGLET
Annie LEBOURG
Loïc LEHELLE
Laurent LEGRAND
Jacques PILETTE
Ghislaine VINCENT

Excusés :

Joëlle COASNE (pouvoir à M DUSSART)
Frédéric DESPRES
Philippe DULION
Bernard KAMINSKI
Jean-Luc PERAT (pouvoir à Mlle GOUGUEC)
Alain PLACE (pouvoir à Mlle GOUGUEC)

J PILETTE précise avant de commencer le conseil qu'il sera rajouté à l'ordre du jour l'examen d'une demande de subvention de la corpo STAPS et l'examen du calendrier du second semestre 2006-2007.

Il indique encore qu'il a reçu la lettre de démission de M WATELAIN, démission qu'il avait annoncée lors du précédent conseil d'UFR le 29 juin 2006.

1° Compte rendu du conseil d'UFR du 29 juin 2006

Le compte rendu est adopté à l'unanimité

2° Informations générales

J PILETTE apporte au conseil les informations suivantes :

- une élection a été organisée pour procéder au remplacement de M WATELAIN au sein du corps des enseignants. Aucun membre du corps électoral ne s'est porté candidat. Le poste

reste donc vacant jusqu'à la prochaine élection pour le renouvellement du conseil d'UFR en 2008

- des modifications ont été faites au règlement du contrôle des connaissances pour pouvoir s'ajuster aux modifications effectuées par le CEVU et le CA de l'UVHC en ce qui concerne les jurys d'examen :

- les suppléants en cas d'absence d'un titulaire ne doivent plus être nommés par arrêté. L'absence d'un membre du jury doit être justifiée par écrit avant de procéder à son remplacement

- les délibérations ne peuvent se faire à huis-clos dans la mesure où des techniciens peuvent être admis à intervenir en cas de défaillance informatique.

- le jury est souverain même si un pré-jury a eu lieu auparavant.

-la corpo a emménagé dans un nouveau local, c'est l'ancien dépôt du matériel APA salle 218.

-une nouvelle secrétaire a rejoint l'équipe administrative dès la rentrée de septembre 2006 en remplacement de M BURY, parti en retraite. Nous attendons également l'arrivée d'une nouvelle secrétaire pédagogique contractuelle.

-distribution des statistiques concernant les résultats de l'année 2005/2006.

-2 écrans vont être installés dans les amphis. Ils sont financés par l'université.

-en ce qui concerne les postes d'enseignant, la FSMS comptera deux maîtres de conférence supplémentaires en février, l'un en remplacement de Mlle WALTER, l'autre en technique d'expression écrite et technique d'édition. Ce dernier effectuera son service à la FSMS (50 heures) et à la FLLASH.

A ce sujet, P JOSPIN souhaite savoir pourquoi il n'effectuera que 50 heures à la FSMS alors qu'il y est nommé.

J PILETTE explique que c'est un poste supplémentaire affecté à la FSMS mais que l'enseignant n'effectuera qu'une faible part de son service dans la composante. Les heures non effectuées à la FSMS seront facturées à la FLLASH.

L LEGRAND souhaite connaître les modules dans lesquels ces cours seront dispensés.

J PILETTE précise que ce sera dans le cadre de la préparation aux stages de toutes les filières.

F BARBIER précise que ce sera également un complément au cours de recherche.

3° Budget

J PILETTE procède à la présentation et l'explication du budget. Celui-ci subit une diminution de 40 000€ par rapport à l'année précédente.

Une nouvelle ligne budgétaire a été créée ; elle concerne les projets. S'agissant de la FSMS, les projets proposés à ce jour sont les suivants :

- renforcement de la préparation au CAPEPS (exemple des groupes de spécialités)
- renforcement du tutorat durant les stages (dans le cadre de la reconnaissance en milieu professionnel).

M BLAISE précise que les projets doivent être remontés à la Présidence pour le 15/12/06 et demande s'il y a d'autres projets qui sont prévus.

P JOSPIN demande s'il est possible de créer un projet autour de l'intégration du passage du CQH (Certification de Qualification au Handicap) dans la licence 3.

M BLAISE précise qu'il ne s'agit pas d'intégrer des heures complémentaires dans les projets mais voir comment ceux-ci peuvent s'inscrire dans le projet d'établissement.

En parcourant le détail des lignes du budget, P JOSPIN souhaite obtenir des précisions quant aux dépenses de reprographiques du second semestre.

J PILETTE précise que les étudiants ont payé pour l'année universitaire entière, par conséquent ils disposeront des photocopiés jusque la fin du second semestre.

L LEHELLE indique que certains enseignants distribuent les photocopiés en cours, ce qui introduit des inégalités entre les étudiants qui ont acquitté ou pas leurs droits.

J PILETTE indique que les photocopiés ne doivent pas être distribués durant les cours.

Vote du budget :

Le budget est adopté à l'unanimité.

4° La rentrée universitaire 2006/2007

J PILETTE indique que le calendrier utilisé par la FSMS est celui de l'université. Le semestre étant court, il est difficile dans la pratique de mettre en œuvre le contrôle continu.

L LEGRAND évoque le nombre important des heures de « pratiques valides » par rapport aux « pratiques Adaptées » dans la filière APA.

J PILETTE précise que cela relève d'un problème pédagogique et qu'il est à évoquer auprès de P JOSPIN et JC DUSSART.

L LEHELLE indique qu'il n'y a plus d'ossature en Licence 3 dans certaines facultés.

J PILETTE répond qu'effectivement les modalités d'organisation sont différentes d'une faculté à l'autre et que la structure actuelle a été habilitée pour 4 ans.

(P JOSPIN quitte le conseil pour se rendre en cours)

M LANGLET fait remarquer que de nombreux étudiants sont blessés à cause du regroupement des modules physiques.

G VINCENT répond qu'elle construit les emplois du temps en fonction des exigences des enseignants.

J PILETTE conseille aux étudiants de se rapprocher des responsables de filière pour faire part de ces problèmes.

JC DUSSART précise que cela a été envisagé pour un suivi plus important des étudiants et un meilleur climat mais que le cumul des regroupements de pratiques peut être difficile.

L LEGRAND évoque le besoin de prise en compte des différentes contraintes concernant les stages selon les filières.

J PILETTE précise qu'il va faire aménager une petite salle de travail informatique.

A cette occasion, L LEHELLE précise que les ordinateurs donnés à l'association sont bien utilisés.

5° Rentrée 2007-2008

J PILETTE indique qu'il va être procédé à un vote sur les modalités d'accueil des nouveaux étudiants pour la rentrée 2007/2008.

Il existe 3 possibilités :

- ouverture à tous les inscrits
- dépôt d'un dossier en mars sans tests physiques
- dépôt d'un dossier en mars avec tests physiques et écrits avec émission d'un avis sur les difficultés qu'ils risquent de rencontrer dans la filière.

L LEHELLE dit qu'il est important d'informer les étudiants qu'il existe d'autres filières que celle de l'éducation et motricité.

J PILETTE rappelle que la journée portes ouvertes et les deux premiers semestres sont faits pour ça.

JC DUSSART précise que les tests ne coûtent rien dans leur mise en œuvre et que cela donne une idée au futur étudiant de ses capacités à suivre la filière.

M BLAISE précise que la plupart des étudiants qui rentrent en STAPS le font pour suivre la filière Education et Motricité.

L LEHELLE fait remarquer qu'il faut avoir un bon niveau dans les disciplines sportives et que cela apparaît au niveau des résultats de l'année universitaire où aucun test n'a été effectué.

Vote pour l'organisation de tests physiques avec un ajustement des barèmes :

Ne prend pas part au vote : 0

Pour : 11

Abstention : 1

Contre : 0

Vote pour l'organisation d'épreuves écrites (projet professionnel) avec un ajustement tenant compte des remarques de C GARNIER :

Vote à l'unanimité

(Annie LEBOURG quitte le conseil)

6° Mission pour l'insertion professionnelle

J PILETTE demande au conseil son accord de principe pour faire réaliser par le CIO une étude sur l'insertion professionnelle des étudiants sortis de STAPS.

Vote pour la réalisation de cette étude

Vote à l'unanimité

7° Calendrier de l'année universitaire 2007/2008- Vacances

Lors du conseil précédent, E WATELAIN avait émis l'hypothèse de réduire les périodes de vacances des étudiants aux périodes de fermeture de l'université afin de bénéficier de semaines supplémentaires d'enseignement.

J PILETTE fait remarquer que dans ce cas, les étudiants n'auraient pas de vacances de Toussaint, par ailleurs nombreux sont ceux qui ont des emplois durant les vacances.

M BLAISE ajoute que les communes auraient des difficultés à recruter les éducateurs nécessaires aux activités mises en place durant les vacances scolaires.

Vote pour l'alignement des vacances universitaires sur les vacances scolaires :

Vote à l'unanimité

8° Calendrier du second semestre 2006-2007

L LEHELLE demande s'il est possible d'optimiser le temps inoccupé entre les deux semestres.

F BARBIER répond que c'est difficilement réalisable du fait de la gestion administrative des examens.

Vote du calendrier à l'unanimité
(M BLAISE quitte le conseil).

9° Composition de la commission de validation des acquis

Vote à l'unanimité

10° Composition du jury d'examens

JC DUSSART est ajouté à la liste transmise à la Présidence

Vote à l'unanimité

11° Subvention de la corpo pour 2007

J PILETTE précise qu'il est nécessaire d'obtenir un bilan de l'utilisation de la subvention accordée pour 2006 et émet une réserve. Il souhaite obtenir un bilan financier correct ainsi qu'un montage prévisionnel pour 2006-2007 pour pouvoir accorder la subvention pour 2007. Il met au vote l'accord de principe pour une subvention de 600 €+ 200 € pour la journée d'intégration.

Vote à l'unanimité

12° Questions diverses

L LEHELLE souhaite que deux journées d'intégration soient prévues pour l'année 2007/2008.

J PILETTE indique que la réponse sera apportée au prochain Conseil.

La séance est levée à 17h10.